



## NOTE DE SYNTHÈSE

### Séance du Conseil Municipal du mardi 23 février 2021

#### ***1. Approbation du compte rendu de la séance du 9 décembre 2020***

\* \* \* \* \*

#### ***2. Vente du bâtiment de la gare***

Il est prévu de vendre le bâtiment de la gare à la Communauté Européenne d'Alsace pour satisfaire les besoins de locaux à Saint-Amarin pour le centre médico social

\* \* \* \* \*

#### ***3. Acquisition des parcelles 23/239 et 446 rue de Ranspach appartenant à M. Greth Mathieu***

Il est prévu d'acquérir à l'euro symbolique des parcelles appartenant à M. Greth Mathieu rue de Ranspach afin de régulariser l'alignement par rapport à la route.

\* \* \* \* \*

#### ***4. Travaux de rénovation au presbytère***

Afin de pouvoir installer le nouveau prêtre dans son logement au presbytère au courant de l'année 2021, il est apparu indispensable de prévoir des travaux de rénovation de ce logement dans lequel il n'y a plus eu de travaux depuis de nombreuses années.

\* \* \* \* \*

#### ***5. Travaux à l'église paroissiale***

Il y a lieu d'envisager des travaux de mise aux normes dans notre église suite au passage de la dernière commission de sécurité de l'arrondissement.

\* \* \* \* \*

## ***6. Travaux d'aménagement de couloirs bus et d'un giratoire rue Charles de Gaulle ,rue de la gare***

Dans la perspective de la fin des travaux du collège en 2021 il est prévu , dans le cadre d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la CEA, des travaux de voirie rue Charles de Gaulle comprenant un giratoire et des couloirs bus pour les bus du collège.

\* \* \* \* \*

## ***7. Subvention au profit du groupement d'action sociale GAS***

Comme chaque année le Groupement d'action sociale GAS sollicite une subvention de la commune pour les actions sociales en faveur des 15 agents du personnel municipal qui ont adhéré au GAS pour l'année 2021.

\* \* \* \* \*

## ***8. Modification des loyers des logements communaux pour l'année 2021***

A la demande de la trésorerie il convient de modifier les loyers des logements communaux pour l'année 2021 qui ont été votés lors du conseil municipal du 9 décembre 2020.

\* \* \* \* \*

## ***9. Divers***